

Le **GRDP** (Groupe de réflexion en droit privé)

vous invite à une conférence doctorale  
le mercredi 19 septembre 2018 à 12h45

# La théorie des communs et la complexité de sa réception dans les pays de tradition civiliste

Cette communication consiste à observer, dans une perspective comparatiste, le devenir des normes et des institutions empiriques secrétées par l'idéologie des « communs » au sein des pays de tradition civiliste. Nourrie à la fois par une doctrine abondante et un travail de traduction délicat, la notion de « commun(s) » initialement ancrée dans une théorie économique et fondée sur une approche de la propriété issue de la tradition de common law, bouscule l'architecture du droit civil.

Face à la diversité des représentations que renferme la notion de « commun(s) », cette présentation se contentera d'esquisser, à travers une définition des communautés environnementales, quelques traits de la nature juridique des communs au regard des modèles théoriques proposés par la tradition civiliste.

Les difficultés inhérentes à l'identification de sa nature juridique sont notamment le fruit de ce délicat passage d'une tradition à une autre. En effet, la compréhension des « communs » repose davantage sur une pensée inductive tirée des règles de gouvernance de la ressource, gouvernance qui soulèvent diverses problématiques liées à l'organisation de la jouissance et de la disposition de la chose par les utilisateurs.

Derrière ces considérations, qui peuvent sembler techniques, se cache en filigrane une interrogation beaucoup plus profonde : la notion de « commun(s) » est-elle la négation de la propriété ou l'exploration d'une forme différente d'appropriation, d'appartenance, permettant de dépasser la suprématie de sa forme privative en droit civil ?

## Simon Journet

Doctorant en droit privé, Université Jean Moulin Lyon 3

**Mercredi 19 septembre 2018**

**12h45 - 14h00**

**Département des sciences juridiques**

**Salle W-2240**

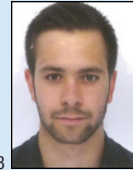
**Pavillon Thérèse Casgrain (W)**

**UQAM**

**GRDP**  
Groupe de réflexion en droit privé

Simon  
Journet

Doctorant en droit  
École doctorale de droit privé  
Faculté de droit  
Université Jean Moulin Lyon 3



Diplômé d'un Master 1 en droit des affaires et d'un Master 2 en droit privé fondamental, Simon Journet est doctorant contractuel et chargé de cours au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Son travail de thèse, réalisé sous la direction du Professeur Frédéric Zenati-Castaing, porte sur l'influence de l'écologie sur le droit privé des biens.

Il réalise actuellement un stage de recherche sous la direction de la professeure Gaële Gidrol-Mistral, au sein du GRDP.

À cette occasion, il présentera l'avancement de ses travaux de recherches.

Sa réflexion sur les communs permettra de nous interroger sur l'évolution du droit des biens du XXI<sup>e</sup> siècle, et de s'assurer qu'il prenne la juste mesure du défi environnemental.

Gaële  
Gidrol-Mistral

- Professeure au  
département des  
sciences juridiques  
de l'UQAM  
- Directrice du GRDP



Gaële Gidrol-Mistral enseigne notamment le droit des biens, le droit des obligations et le droit des personnes et des biotechnologies.

Ses recherches questionnent les frontières entre sujet et objet de droit, les fondements du droit privé et les modèles propriétaires.

Elle mène actuellement un projet de recherche, en collaboration avec Alexandra Popovici (professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke) sur la fonction sociale des biens, financé par la Chambre des notaires du Québec. Dans le cadre de ce projet, elles ont été rapporteuses nationales lors du dernier congrès de l'Académie internationale de droit comparé (Fukuoka, Japon, 2018), et ont rédigé un rapport sur le thème "La propriété au défi des communs".

## Informations

Activité de formation reconnue dans le cadre des programmes de formation continue obligatoire de :  
- la Chambre des notaires du Québec  
- le Barreau du Québec

## Inscription gratuite

Inscrivez-vous en envoyant un courriel à [gidrol-mistral.gaele@uqam.ca](mailto:gidrol-mistral.gaele@uqam.ca)

**Gaële Gidrol-Mistral**

> Professeure, Département des sciences juridiques, Faculté de science politique et de droit, Université du Québec à Montréal  
> Directrice du GRDP  
> Représentante de la Chaire du Notariat